

sureurs en ce genre furent poussées si loin depuis 1702 jusqu'en 1718, que tous les esprits se remplirent de terreur, et que la plupart des cultures restèrent négligées.

Dans le Brésil, il n'y a point d'ordonnance particulière pour les esclaves, et ils devraient être jugés par la loi commune. Comme leur maître est obligé de les nourrir, et que l'usage s'est assez généralement établi de leur abandonner un petit terrain qu'ils peuvent cultiver à leur profit les fêtes et les dimanches, ceux d'entre eux qui sont sages et laborieux se trouvent en état, un peu plus tôt, un peu plus tard, d'acheter leur liberté : rarement leur est-elle refusée ; ils peuvent même l'exiger au prix fixé par les réglemens, lorsqu'on les opprime. C'est vraisemblablement pour cette raison que, malgré de grandes facilités pour l'évasion, il n'y a guère de nègres fugitifs dans ce vaste continent. Le peu qu'on en voit, dans le pays des mines seulement, s'occupe au loin et paisiblement du soin de faire naître les productions nécessaires à leur subsistance.

Ceux des noirs qui ont brisé leurs chaînes, jouissent du droit de cité comme les mulâtres ; mais les uns et les autres sont exclus du sacerdoce et des charges municipales ; au service même, ils ne peuvent être officiers que dans leurs propres bataillons. Rarement les blancs donnent-ils leur nom aux femmes de cette couleur : la plupart se contentent de former avec

elles des liaisons illégales. Ce commerce, que les mœurs autorisent, ne diffère guère du mariage dans une région où tout homme dispose de sa fortune au gré de ses caprices et de ses passions.

L'état des Indiens n'a pas été toujours le même : dans l'origine, on se saisissait d'eux ; on les vendait dans les marchés ; on les faisait travailler comme esclaves dans les plantations.

Sébastien défendit, en 1570, de mettre dans les fers d'autres Brésiliens que ceux qui auraient été faits prisonniers dans une guerre juste ; mais cette loi n'eut aucune suite, parce que les Portugais auraient cru s'avilir en remuant les terres, et qu'on n'avait encore demandé que très-peu de cultivateurs à l'Afrique.

L'édit de Philippe II qui, en 1595, confirma les dispositions de Sébastien, qui même réduisait à dix ans la servitude de ceux que ce prince avait permis de retenir toujours dans les chaînes, ne fut pas mieux exécuté.

Deux réglemens de 1605 et de 1609 déclarèrent de nouveau les Indiens, tous les Indiens sans exception, parfaitement libres. Philippe III, instruit qu'on se jouait de ses ordres, porta, en 1611, une troisième loi qui décernait des peines graves contre les infracteurs ; mais, à cette époque, la colonie était encore sous un gouvernement municipal ; la plupart de ses administrateurs étaient nés en Amérique même ; de sorte que les nouvelles dispositions ne furent

xv.
Quel a été,
quel est
au Brésil, le
sort des
Indiens
soumis au
Portugal.

guère plus respectées que ne l'avaient été les anciennes.

Cependant les missionnaires s'élevaient tous les jours avec plus de force contre la tyrannie qui opprimait leurs néophytes. La nouvelle cour de Lisbonne céda, en 1647, à leurs pressantes sollicitations, et renouvela très-formellement la défense de retenir aucun Brésilien dans la servitude. L'esprit d'indépendance qui se manifesta d'une extrémité de la colonie à l'autre, fit sentir à une domination mal affermie qu'il ne lui était pas permis de vouloir tout ce qui était juste; et elle modifia ses ordres huit ans après, en permettant l'esclavage des individus nés d'une mère négresse et d'un père indien.

Alors les Hollandais venaient d'être chassés de cette partie du Nouveau-Monde; les liaisons avec les côtes d'Afrique, qui avaient été interrompues par les guerres sanglantes qu'il avait fallu soutenir contre ces républicains, reprirent leur cours; les nègres se multiplièrent dans le Brésil; leur service dégoûta des naturels du pays, plus faibles et moins laborieux; on ne remplaça pas ceux qui périssaient; et ce genre de servitude tomba peu à peu partout, excepté à Saint-Paul, au Maragnan et sur l'Amazone, où l'on n'avait pas encore établi de riches cultures, et où les Portugais n'étaient pas en état d'acheter des esclaves. Les lois portées en 1680, 1713 et 1741, pour extirper ce reste de barbarie, furent impuis-

santes: ce ne fut qu'en 1755 que tous les Brésiliens furent réellement libres.

Le gouvernement les déclara citoyens, à cette époque: ils durent jouir de ce titre de la même manière que les conquérans; la même carrière fut ouverte à leurs talents, et ils purent aspirer aux mêmes honneurs. Un événement si propre à attendrir les cœurs sensibles fut à peine remarqué. On s'occupe de plaisir, de fortune, de guerre, de politique; une révolution favorable à l'humanité échappe presque généralement, même au milieu du dix-huitième siècle, de ce siècle de lumières, de philosophie. On parle du bonheur des nations; on ne le voit pas, on ne le sent pas.

On fronde avec amertume les fausses opérations du gouvernement; et lorsqu'il lui arrive, par hasard, d'en faire une bonne, on garde le silence. Peuples, dites-moi, est-ce donc la reconnaissance que vous devez à ceux qui s'occupent de votre bonheur? Cette espèce d'ingratitude est-elle bien propre à les attacher à leurs pénibles devoirs? Est-ce ainsi que vous les engagez à les remplir avec distinction? Si vous voulez qu'ils soient attentifs au murmure de votre mécontentement lorsqu'ils vous vexent, que les cris de votre joie frappent leurs oreilles avec éclat lorsque vous en êtes soulagés. A-t-on allégé le fardeau de l'impôt, illuminez vos maisons, sortez en tumulte, remplissez vos temples

et vos rues ; allumez des bûchers , chantez et dansez à l'entour ; prononcez avec allégresse , bénissez le nom de votre bienfaiteur. Quel est celui d'entre les administrateurs de l'empire , qui ne soit flatté de cet hommage ? Quel est celui qui se résoudra , soit à sortir de place , soit à mourir , sans l'avoir reçu ? Quel est celui qui ne désirera pas d'augmenter le nombre de ces espèces de triomphes ? Quel est celui dont les petits-fils n'entendront pas dire avec un noble orgueil : Son aïeul fit allumer quatre fois , cinq fois les feux pendant la durée de son administration ? Quel est celui qui n'ambitionnera pas de laisser à ses descendans cette sorte d'illustration ? Quel est celui sur le marbre funéraire duquel on oserait annoncer le poste qu'il occupa pendant sa vie , sans faire mention des fêtes publiques que vous célébrâtes en son honneur ? Cette réticence transformerait l'inscription en une satire. Peuples , vous êtes également vils et dans la misère et dans la félicité ; vous ne savez ni vous plaindre ni vous réjouir.

Quelques esprits plus attentifs aux scènes intéressantes qu'offre de loin en loin le globe , augurèrent bien du nouveau système. Ils se flattèrent que les Indiens s'attacheraient à la culture et en multiplieraient les productions ; que leur travail les mettrait en état de se procurer des commodités sans nombre , dont ils n'avaient pas joui ; que le spectacle de leur bonheur dégoutte-

rait les sauvages de leurs forêts , et les fixerait à un genre de vie plus paisible ; qu'une confiance entière s'établirait insensiblement entre les Américains , les Européens , et qu'avec le temps ils ne formeraient qu'un peuple ; que la cour de Lisbonne aurait la sagesse de ne pas troubler par des partialités une harmonie si intéressante , et qu'elle chercherait , par tous les moyens possibles , à faire oublier les maux qu'elle avait faits au nouvel hémisphère.

Mais combien les réalités sont éloignées de ces douces espérances ! Dans les provinces de Fernambuc , de Bahia , de Rio-Janeiro , de Minas Geraes , les Brésiliens sont restés mêlés avec les Portugais , avec les nègres , et n'ont pas changé de caractère , parce qu'on n'a pas travaillé à les éclairer ; parce qu'on n'a rien tenté pour vaincre leur paresse naturelle ; parce qu'on ne leur a pas distribué des terres ; parce qu'on ne leur a pas fait les avances qui auraient pu exciter leur émulation.

A Para , à Maragnan , à Matto-Grosso , à Goyas et à Saint-Paul , les Indiens ont été réunis dans cent dix-sept bourgades : chacune est présidée par un blanc ; c'est lui qui règle les occupations , qui dirige les cultures , qui vend et achète pour la communauté , qui punit et qui récompense ; c'est lui qui livre aux agens du fisc le dixième des productions territoriales ; c'est lui qui nomme ceux d'entre eux qui doivent aller remplir les

corvées dont on les accable ; un chef, revêtu d'une grande autorité, surveille les opérations des préposés subalternes répandus dans les différentes peuplades.

Ces combinaisons ont partagé les esprits. Un écrivain qui n'est jamais sorti de l'Europe, serait regardé comme bien hardi, s'il osait prononcer entre deux partis qu'une expérience de trois siècles n'a pu réunir ; mais qu'il me soit permis au moins de dire qu'un des hommes les plus éclairés qui aient jamais vécu dans le Brésil, m'a répété cent fois que les Indiens qu'on laisse maîtres de leurs actions dans la colonie portugaise, sont fort supérieurs en intelligence et en industrie à ceux qui sont tenus dans une tutelle perpétuelle.

xvi.
État du gou-
vernement
de Para.

Le gouvernement de Para est le plus septentrional de tous : il comprend la partie de la Guiane qui appartient au Portugal ; le cours de l'Amazone, depuis le confluent de la Madeire et du Mamoré ; et à l'est tout l'espace qui s'étend jusqu'à la rivière des Tocantins : c'est la contrée la plus stérile et la moins saine de ces régions.

Dans la Guiane, on ne peut demander des productions qu'à la rivière Noire, dont les bords élevés seraient très-propres à toutes les denrées qui enrichissent les meilleures colonies de l'Amérique ; mais le pays n'est habité que par des Indiens que la pêche de la tortue occupe presque uniquement, et qu'on n'a pu encore déterminer qu'à la coupe de quelques bois de marqueterie.

Cette rivière reçoit celle de Cayari, où l'on découvrit, en 1749, une mine d'argent que des raisons de politique ont sans doute empêché d'exploiter.

Du côté du nord, les rives de l'Amazone sont presque généralement noyées : le peu de terrain sec qu'on y rencontre, est continuellement dévoré par des insectes de toutes les espèces.

Quoique le sud de l'Amazone soit marécageux par intervalles, le sol y est communément plus solide et moins infesté de reptiles. Les grandes et nombreuses rivières qui s'y jettent, offrent de meilleures ressources encore pour les cultures, sans qu'il s'y en soit établi aucune.

Les navigateurs portugais n'étaient pas entrés dans l'Amazone avant 1535. Ayres d'Acunha et ceux qui le suivirent y firent presque tous naufrage. Ce ne fut qu'en 1615 que François Caldeira jeta sur ses rives les fondemens d'une ville qui reçut le nom de Belem. Le gouvernement donna, en 1663, à Bento Maciel Parente, le territoire de Macapa, et plus tard l'île de Joannes à Macedo ; mais ces deux concessions furent depuis réunies à la couronne, la première par l'extinction de la famille qui l'avait obtenue, et la seconde par des échanges.

Pendant long-temps, les Portugais se bornèrent à faire des courses, plus ou moins prodigieuses, pour enlever quelques Brésiliens : c'étaient des sauvages inquiets et hardis qui cherchaient à asservir d'autres sauvages moins forts et moins

courageux. Ces fatigues meurtrières, ces cruautés inutiles duraient depuis un siècle, lorsque des missionnaires entreprirent de civiliser les Indiens errans : ils en ont réuni un assez grand nombre dans soixante-dix-huit bourgades, mais sans pouvoir les fixer entièrement. Après quatre ou cinq mois d'une vie oisive et sédentaire, ces hommes, entraînés par leurs anciennes habitudes, quittent leur demeure et leur famille, pour aller cueillir dans les forêts des productions d'une nature brute, qu'avec très-peu de travail ils pourraient obtenir près de leurs foyers, ou remplacer par des productions meilleures. Ce que ces courses destructives et renouvelées chaque année donnent de cacao sauvage, de vanille, d'écaille de tortue, de crâbe, de salsepareille, d'huile de coupau, de laine végétale, est porté à Belem, chef-lieu du gouvernement.

Cette ville, bâtie à vingt lieues de l'Océan et sur un terrain qui s'élève treize pieds au-dessus du niveau de la mer, ne fut long-temps que l'entrepôt des sauvages richesses qu'on y portait de l'intérieur des terres. Des noirs qu'elle s'est enfin procurés, ont fait croître à son voisinage un peu de coton qui est fabriqué dans le pays même, quelques cannes à sucre dont le mauvais produit est converti en eau-de-vie. Ils ont cultivé pour l'exportation, du café, du riz et du cacao. La vente des troupeaux qui paissaient dans l'île de Marajo fut long-temps une de ses ressources : à

peine y reste-t-il maintenant assez de bœufs pour sa propre consommation.

Avant 1755, cet établissement voyait arriver tous les ans de la métropole treize à quatorze navires. Depuis qu'un ministère trompé ou corrompu l'a asservi au monopole, il ne reçoit plus que quatre ou cinq bâtimens : la valeur de ce qu'ils exportent s'élève rarement au-dessus de 600,000 liv. Ce faible produit n'est que peu grossi par les bois de construction que le gouvernement fait acheter et emporter par ses vaisseaux.

La population de la colonie est de quatre mille cent vingt-huit blancs, de neuf mille neuf cent dix-neuf noirs esclaves ou mulâtres libres, et de trente-quatre mille huit cent quarante-quatre Indiens.

Cette contrée qui, en 1778, a été débarrassée des entraves inséparables d'un privilège exclusif, mettra sans doute à profit sa liberté. Le port de Belem, appelé Para, nom qu'on donne aussi quelquefois à la ville, n'oppose pas au succès d'aussi grands obstacles qu'on le croit communément : l'approche en est, à la vérité, difficile ; des courans, en sens contraires, occasionés par une multitude de petites îles, rendent la marche des bâtimens incertaine et lente ; mais, arrivés à la rade, ils mouillent dans un fond de vase, sur quatre, cinq et six brasses d'eau ; cependant le canal qui y conduit diminue tous les jours de profondeur ; dans peu, il ne sera plus praticable

si, comme il faut le croire, les eaux continuent à y déposer autant de terre qu'elles y en ont entraîné depuis un siècle.

xvii.
État du gou-
vernement
de
Maragnan.

Le Maragnan est séparé, au nord, du Para, par la rivière des Tocantins; au sud, du Goyaz, par la Cordelière appelée Guacuragua; au levant, du Fernambuc, par les montagnes Ypiapaba.

Cette province vit pour la première fois les Portugais en 1555, et ce fut une tempête qui les y jeta; mais ils ne s'y établirent qu'en 1599. Les Français s'en emparèrent en 1612, pour en être chassés trois ans après. Elle resta sous le joug hollandais depuis 1641 jusqu'en 1644. A cette époque, les premiers usurpateurs rentrèrent dans leur possession, pour ne la plus perdre.

Le soin de ramasser, sur les côtes, de l'ambregis, qui amusait les sauvages, occupa les premiers Européens; cette faible ressource ne tarda pas à manquer, et elle ne fut pas remplacée comme elle devait l'être. L'établissement a languie long-temps, et l'on ne s'est aperçu que tard que le coton qui croissait sur ce territoire était le meilleur du Nouveau-Monde. Cette culture fait tous les jours des progrès; et depuis quelques années, on lui a associé celle du riz, quoiqu'il soit inférieur au riz du Levant, à celui même de l'Amérique septentrionale. Le climat s'est absolument refusé aux tentatives qu'on a faites pour y naturaliser la soie; mais le projet d'enrichir son territoire de l'indigo paraît devoir être heureux.

Déjà l'on y recueille le plus beau rocou du Brésil.

Le lieu le plus anciennement peuplé de la colonie est l'île de Saint-Louis, longue de sept lieues, large de quatre, et séparée de la terre ferme par une très-petite rivière seulement: on y voit une ville du même nom, où se font toutes les opérations du commerce, quoique la rade en soit mauvaise. Il y a quelques cultures, mais les plus considérables sont dans le continent, sur les rivières d'Ytapicorié, de Mony, d'Iquara, de Pindaré et de Meary.

Sur les derrières de la province, et dans le même gouvernement, est le pays de Pauchy, où les Paulistes pénétrèrent les premiers en 1571: ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il fut subjugué, et il ne l'est pas encore entièrement du côté de l'est. C'est un terrain inégal et sablonneux quoique excessivement élevé; des peuples pasteurs l'habitent. Sur ce sol, couvert de salpêtre, ils élèvent un grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes, qui trouvent un débit assez avantageux dans les contrées limitrophes; mais le mouton y dégénère, comme dans le reste du Brésil, excepté dans le Coritibe. Malheureusement des sécheresses trop ordinaires, et des chaleurs excessives, font souvent périr les troupeaux entiers, lorsqu'on n'a pas l'attention de les conduire à temps dans des pâturages éloignés.

Les mines de soufre, d'alun, de couperose,

de fer, de plomb, d'antimoine, sont communes et peu profondes dans ces montagnes ; et cependant on n'en a jamais ouvert aucune. Il fut, à la vérité, permis, en 1752, d'exploiter celle d'argent, qui avait été découverte trois ou quatre ans auparavant ; mais la cour revint sur ses pas peu de temps après, pour des raisons qui ne nous sont pas connues.

Ce gouvernement contient huit mille neuf cent quatre-vingt-treize blancs, dix-sept mille huit cent quarante-quatre noirs ou mulâtres libres et esclaves, trente-huit mille neuf cent trente-sept Indiens épars ou réunis dans dix bourgades. Les exportations n'ont pas répondu jusqu'ici à cette population : leur valeur n'était guère que de six à sept cent mille francs ; mais sorties des liens du monopole, elles ne doivent pas tarder à devenir considérables.

xviii.
Etat du gou-
vernement
de
Fernambuc.

La province qui suit celle de Maragnan, et qui porte le nom de Fernambuc, a été formée de quatre propriétés particulières.

Le Fernambuc propre, donné en 1527 à Édouard Coelho, fut réuni, comme conquête, à la couronne, après qu'en 1654 on en eut chassé les Hollandais.

L'historien de Barros obtint de Jean III le district de Paraiba ; mais il négligea de le peupler. Des gens sans aveu s'y transportèrent en 1560, et furent asservis en 1597, par les Français, qui furent bientôt réduits à l'évacuer. Philippe III

fit élever sur ce domaine royal une ville qui porte aujourd'hui le nom de Notre-Dame-de-Nèves.

Emmanuel Jordan se fit céder, en 1654, la propriété de Rio-Grande, canton entièrement négligé jusqu'à cette époque. Le naufrage de cet homme actif, à l'entrée du port, fit rentrer dans les mains du gouvernement des terres que quelques particuliers ne tardèrent pas à exploiter.

On ignore à qui et en quel temps Tamaraca avait été accordé ; mais il redevint une possession nationale peu après l'élévation de la maison de Bragance au trône.

Ce beau gouvernement est actuellement enveloppé par la rivière Saint-François et par divers rameaux des Cordelières ; ses côtes offrent un peu de coton ; aucune contrée de ces régions n'offre autant et d'aussi bon sucre que ses plaines bien arrosées ; ses montagnes sont remplies de bêtes à cornes qui lui fournissent une grande quantité de cuirs ; il fournit seul le bois du Brésil.

L'arbre qui le donne n'est pas bien connu des botanistes. On croit cependant qu'il a quelque analogie avec le brésillet des Antilles, avec le tara du Pérou. Ceux qui l'ont décrit assurent qu'il est élevé, très-branchu, et couvert d'une écorce brune, chargée d'épines ; ses feuilles sont composées d'une côte commune, qui supporte quatre ou six côtes particulières, garnies de deux rangs de folioles vertes, luisantes et semblables aux